2147 - La vente dite bay’al-wafa

question

Quelle est la signification de bay’al-wafa et quel est son statut ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il s’agit de la vente d’un bien assorti de la condition que quand le vendeur restitue le prix, l’acheteur lui rend l’article vendu.

Il fut décidé à cet égard ce qui suit :

Premièrement, cette vente est en réalité (un prêt profitable au créditeur) ; une manière de contourner l’usure… La majorité des ulémas la déclare invalide

Deuxièmement, ce contrat n’est pas permis par la loi islamique.